

Marché public en procédure adaptée – Opération d’aménagement du Pôle santé et du Pôle commercial situés place du Laca

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au maire certaines compétences ;

Vu la délibération n°2023-082 du Conseil Municipal de Champagnier du 18 décembre 2023 relative aux délégations du Conseil municipal au maire rendue publique le 22 décembre 2023 par laquelle le Conseil municipal a chargé Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l’avis de marché lancé en procédure adaptée concernant le projet d’aménagement du Pôle santé et du Pôle commercial situés place du Laca publié le 26 juillet 2024 et fixant la date limite de réception des offres au 02 septembre 2024 à 14 heures sur le profil acheteur www.marches-securises.fr et pour lequel 7 offres ont été reçues ;

Vu la commission ad’hoc pour l’ouverture des plis effectuée par ses membres le 23 septembre 2024 et le 17 décembre 2024 après une phase de négociation ;

Après étude des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation ;

Monsieur le maire, sur délégation du conseil municipal, décide :

Article 1 : D’attribuer, au vu des critères de jugements des offres d’un point de vue technique et financier, le marché d’aménagement du Pôle santé et du Pôle commercial situés place du Laca de la commune de Champagnier, au groupement d’entreprises conjoint représenté en tant que mandataire par :

NUANCE DECO, mandataire du groupe conjoint

Pour un montant de 211 494,79 euros HT soit 253 793,74 euros TTC

GROUPEMENT D’ENTREPRISES		ATTRIBUTAIRE	ADRESSE
1 ^{er} co-contractant Mandataire du groupe conjoint	Menuiserie intérieure, peinture/nettoyage, plomberie/CVC, platerie /plafond	NUANCE DECO	11 avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble
2 ^e co-contractant	Menuiserie extérieure	4S MENUISERIES	46 rue du Pré Didier 38120 Fontanil-Cornillon
3 ^e co-contractant	Électricité	DJAYELEC	4 rue Stella Montis 38240 Meylan
4 ^e co-contractant	Installation et gros œuvre	NT MAÇONNERIE	5 mail Pierre Mendes France 38120 Saint-Égrève

Article 2 : dit que les crédits sont ouverts au budget communal ;

Article 3 : les services municipaux sont chargés de l'exécution de la présente décision.



À Champagnier, le 30 décembre 2024

Florent CHOLAT
Maire